



Doc. 14248
25 janvier 2017

La nécessité de réformer les politiques migratoires européennes

Amendement¹ n° 4

Dans le projet de résolution, au paragraphe 3, supprimer les mots suivants:

«ainsi que l'absence de débat sérieux, à l'échelon européen, sur le phénomène migratoire dans une perspective à long terme et ses conséquences pour les sociétés d'accueil».

Déposé par:

SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
BONET Sílvia Eloïsa, Andorre, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GROTH Annette, Allemagne, GUE
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC

1. 2017 - Première partie de session

